

L'égalité des chances à l'UPJV

www.cordeesdelareussite.fr

Des dispositifs phares

Depuis 2006, le programme "Égalité des chances" comporte deux axes phares :

[les ambassadeurs de l'université](#)
[les tuteurs \(300 tuteurs pour 300 lycéens\)](#)

D'autres actions de développement

Les cordées de la réussite visent à donner confiance aux collégien-ne-s et lycéen-ne-s afin de les encourager à poursuivre leurs études (supérieures notamment). Elles se traduisent sur le terrain par des actions très variées : aide à la révision pour le Brevet, visite d'établissement, tutorat, actions pédagogiques communes...

Très volontariste, l'université de Picardie Jules Verne est le seul établissement d'enseignement supérieur « tête de cordée » pour 6 cordées sur les 15 présentes en Picardie.

L'égalité des chances, c'est aussi prêter une attention toute particulière aux difficultés [des étudiant.e.s en situation de handicap](#).

L'égalité des chances

[Cordées de la réussite](#)

[Bilans annuels et projections](#)